

Pages de Profils



En 2008, le revenu fiscal médian des ménages du Nord-Pas-de-Calais compte toujours parmi les plus faibles de France. La région présente également un éventail des revenus plutôt ouvert vers le bas. C'est au sein des pôles urbains, qui constituent l'essentiel du territoire régional, que les écarts de revenus sont les plus prononcés, en raison de la forte mixité sociale.

Entre 2002 et 2007, le revenu médian augmente de manière significative, notamment dans le Pas-de-Calais où l'évolution dépasse celle de la France de province. Les plus bas revenus augmentent cependant à un rythme trop faible pour qu'un rattrapage vers les plus hauts revenus puisse s'effectuer. Si des écarts ont par ailleurs tendance à se creuser en fonction de l'âge, on constate une convergence progressive des revenus entre espace rural et urbain.

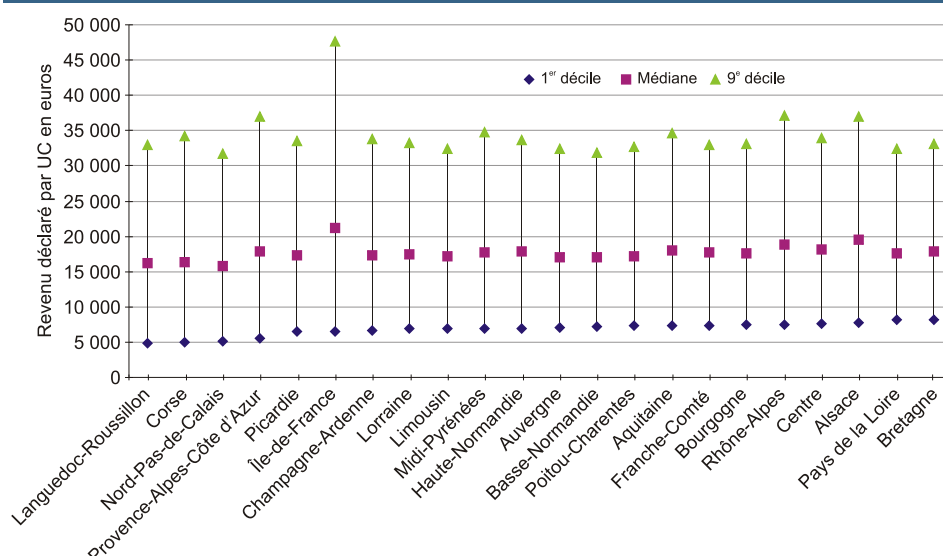
Revenus fiscaux 2008 : les écarts de revenus se réduisent entre territoires, mais s'accroissent entre générations.

Laure Leroy

Service statistique



Graphique 1 : NIVEAU ET DISPERSION DES REVENUS DÉCLARÉS TRIÉS PAR PREMIER DÉCILE CROISSANT EN 2008



Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2008, nouveau champ (DGI), (Insee).

Chaque année, les ménages déclarent auprès des services fiscaux le montant et la nature de leurs revenus imposables. L'examen statistique de ces données permet d'évaluer le niveau et la répartition des revenus des ménages sur un territoire. Leur analyse est un outil d'information à l'usage des politiques publiques en matière de lutte contre les inégalités de richesse observées. Les éléments calculés à partir de ces déclarations constituent en effet non seulement un indicateur pertinent de comparaison des espaces territoriaux, mais peuvent également être confrontés aux revenus disponibles effectivement perçus par les ménages

Encadré 1.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, près de 1 584 800 ménages ont déclaré des revenus au titre de l'année 2008 (Tableau 1). La région regroupe ainsi environ 6 % des ménages fiscaux de la France métropolitaine

Définitions.

UN REVENU FISCAL MÉDIAN TOUJOURS PARMIS LES PLUS FAIBLES

En tenant compte de la composition des ménages, exprimée en Unité de consommation (UC) (Définitions), le revenu fiscal médian régional est, en 2008, de 15 800 €. La moitié de la population du Nord-Pas-de-Calais vit par conséquent dans un ménage déclarant un revenu

par UC inférieur à ce seuil. Ce montant reste assez nettement inférieur à celui relevé en France de province, avec un écart proche de 1 830 €.

La région figure en dernière place derrière le Languedoc-Roussillon (16 260 €) et la Corse (16 349 €). L'Île-de-France garde le seuil de revenu fiscal médian par UC le plus élevé (21 234 €) (Graphique 1).

Le revenu médian est plus élevé dans le département du Nord (16 186 €) que dans celui du Pas-de-Calais (15 200 €). Ce dernier figure dans les trois derniers

départements, en termes de revenu fiscal médian par UC, devant la Seine-Saint-Denis (14 889 €) et derrière la Creuse (15 212 €).

Plusieurs éléments contribuent à tirer ainsi vers le bas le niveau des revenus fiscaux déclarés, parmi lesquels le fort taux de chômage régional. Au premier trimestre 2010, le Nord-Pas-de-Calais compte 12,9% de chômeurs parmi les actifs contre 9,5% pour la France métropolitaine. Cette caractéristique pèse en partie sur le niveau des revenus d'activité des ménages.

Tableau 1 : LES REVENUS FISCAUX DES MÉNAGES EN 2008

Unités : nombre, euros, %

	Nord	Pas-de-Calais	Région	France de province	France métropolitaine
Ensemble des ménages fiscaux					
Nombre total de ménages fiscaux	1 007 399	577 391	1 584 790	21 205 699	25 942 431
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	50,4	45,6	48,6	52,9	55,8
Revenu fiscal déclaré par unité de consommation (en euros par UC)					
Revenu médian	16 186	15 200	15 800	17 632	18 129
1 ^{er} décile (D1)	5 084	5 240	5 145	6 839	6 786
9 ^e décile (D9)	32 799	29 605	31 653	34 198	36 838
Rapport interdéciles (D9/D1)	6,5	5,6	6,2	5,0	5,4
Structure du revenu fiscal déclaré (en %)					
Part des revenus d'activité ¹	72,2	69,9	71,4	68,1	69,7
dont :					
- part des traitements et salaires	66,8	64,0	65,8	61,7	63,7
- part des bénéfices	5,4	5,9	5,6	6,4	6,0
Part des retraites, pensions et rentes	22,5	25,1	23,4	25,7	23,7
Part des autres revenus	5,2	5,0	5,2	6,3	6,5

¹ Revenus salariaux et revenus des professions non salariées.

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2008, nouveau champ (DGI), (Insee).

Encadré 1 : DU REVENU FISCAL AU REVENU DISPONIBLE

Les écarts de revenus observés dans cette étude doivent être nuancés car il s'agit de données issues des déclarations fiscales, qui ne permettent pas d'évaluer directement les disparités en termes de niveau de vie [Définitions](#). L'analyse du revenu disponible (revenu fiscal auquel sont notamment ajoutées les prestations sociales et déduits les prélèvements obligatoires) permet à l'inverse de s'approcher d'une meilleure évaluation des inégalités de ressources [Encadré 2](#).

Un faible niveau de vie médian

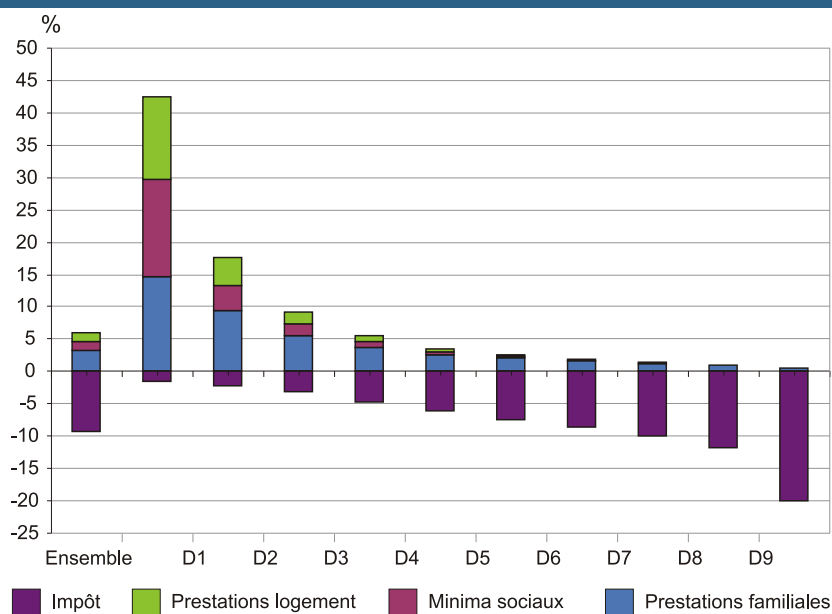
Le niveau de vie médian du Nord-Pas-de-Calais compte parmi les plus faibles de France. En 2007, un ménage sur deux dispose d'un niveau de revenu disponible par UC inférieur à 16 287 € (contre 18 164 € pour la France métropolitaine et 17 733 € pour la France de province).

Une redistribution effective par le biais des minima sociaux

Les prestations sociales ne représentent que 6 % du revenu disponible moyen des ménages du Nord-Pas-de-Calais. Cependant, pour les ménages aux revenus les plus faibles, plus de 40 % des ressources dépendent de prestations sociales, avec en premier lieu les minima sociaux, mais aussi les allocations familiales et les allocations logement.

À l'inverse, les impôts viennent restreindre le niveau du revenu disponible perçu par les ménages les plus aisés. La progressivité de l'impôt transparaît clairement.

POIDS DES PRESTATIONS SOCIALES ET DES IMPÔTS DANS LE REVENU DISPONIBLE MOYEN DES MÉNAGES DU NORD-PAS-DE-CALAIS PAR DÉCILE



Note de lecture :

- Dans le Nord-Pas-de-Calais, les prestations sociales représentent 6 % du revenu disponible de l'ensemble des ménages. Pour les ménages appartenant au 1er décile (bas revenus), elles représentent 42,5 % du revenu disponible, dont 15,1 % pour les minima sociaux, 14,6 % pour les prestations familiales et 12,8 % pour les prestations logements.

- Pour les hauts revenus (ménages ayant un niveau de vie supérieur au 9e décile), les impôts représentent 20 % du revenu disponible. L'impact se fait évidemment à la baisse : le versement des impôts restreint le niveau du revenu disponible.

Source : revenus disponibles localisés 2007 (Insee).

De même, la moindre participation des femmes au marché du travail, associée à un poids plus important des catégories ouvrières, expliquent un niveau de revenu fiscal médian plus faible qu'ailleurs. Ces particularités se retrouvent plus fortement au niveau du bassin minier, d'où la position du Pas-de-Calais dans l'échelle des revenus.

En 2008, l'écart observé entre le seuil des 10 % de revenus fiscaux les plus forts et les 10 % les plus faibles [Définitions](#) se maintient dans la région à un niveau supérieur à celui de la France de province (6,2 contre 5,0), l'Île-de-France apparaissant comme un cas particulier. Cet écart s'explique par une distribution des revenus décalée vers de faibles ressources. Le Nord-Pas-de-Calais s'avère sur ce point similaire aux régions du Nord telles que Picardie et Champagne-Ardenne. Elles ont en commun la même faiblesse du niveau

de revenus des populations les moins aisées (premier décile) [Définitions](#) ainsi qu'une distribution des revenus plutôt orientée vers le bas. Les régions du Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Midi-Pyrénées notamment) présentent un éventail des revenus plus ouvert vers le haut. Pays-de-la-Loire et Bretagne figurent toujours en tête des régions où l'intervalle entre le seuil des faibles revenus et celui des hauts revenus est le plus faible

[Graphique 1](#).

UN ÉVENTAIL DES REVENUS QUI RESTE PLUS OUVERT VERS LE BAS QU'AILLEURS

Encadré 2 : MÉTHODOLOGIE

Sources

La source **Revenus fiscaux localisés des ménages (RFL)** est le résultat du rapprochement des fichiers de la taxe d'habitation et des déclarations de revenus. Leur appariement permet de reconstituer des ménages fiscaux et de calculer des revenus par ménage, par personne et par unité de consommation. Il s'agit des revenus avant abattements, impôts et prestations sociales.

Les indicateurs produits permettent de décrire la distribution et la composition des revenus à tous les niveaux géographiques, y compris infracommunal. Les résultats pour les années 2002 à 2007 sont disponibles pour la France métropolitaine sur l'espace *Statistiques locales* : www.statistiques-locales.insee.fr

Cette source se distingue de la source **Revenus disponibles localisés (RDL)** qui permet d'obtenir, après imputation exhaustive des prestations sociales, des indicateurs de revenu disponible sur le champ RFL, jusqu'au niveau départemental pour les années 2004, 2006 et 2007.

Avertissement

Les données comparées ici portent sur la période de 2002 à 2007 car elles s'appuient sur le même champ d'étude et respectent ainsi les préconisations d'analyse d'évolution des revenus fiscaux.

Depuis les revenus 2007, le champ des revenus fiscaux localisés des ménages s'est en effet élargi. Une grande partie des foyers ayant connu un événement de type mariage, décès ou séparation est intégrée à la source. De fait le nombre de ménages augmente et tend à se rapprocher du nombre de ménages au recensement de la population.

La désignation **ancien champ** signifie que les déclarations des foyers fiscaux concernés par un événement de type mariage, décès ou séparation au cours de l'année de référence ne sont pas prises en compte. Le dispositif RFL a utilisé ce champ pour le traitement des déclarations fiscales des années 2000 à 2007.

À compter de 2007, les données calculées portent sur un **nouveau champ** qui inclut les déclarations des foyers fiscaux concernés par une séparation, un décès ou une union dans l'année.

Un certain nombre de réserves sont requises quant à l'analyse des évolutions de revenus via la source RFL. Elles sont rappelées via le site Insee.fr [Pour en savoir plus](#).

Tableau 2-1 : LES REVENUS FISCAUX PAR TYPE D'ESPACE EN 2008

Unités : euros, %

Type d'espace	Répartition des ménages	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^e décile	Rapport interdéciles
Pôle urbain	76,2	4 434	15 310	31 209	7,0
Couronne périurbaine	11,9	8 447	18 608	35 239	4,2
Commune multi polarisée	6,8	7 276	16 574	31 094	4,3
Pôle d'emploi espace rural	1,8	4 504	14 615	28 360	6,3
Autre commune de l'espace rural	3,2	6 008	14 963	28 224	4,7
Région Nord-Pas-de-Calais	100,0	5 145	15 800	31 653	6,2

Tableau 2-2 : LES REVENUS FISCAUX PAR TYPE D'ESPACE EN 2008

Unités : %

Type d'espace	Part des ménages imposés	Part des salaires	Part des indemnités chômage	Part des pensions, retraites et rentes	Part des bénéfiques	Part des autres revenus
Pôle urbain	48,0	66,1	3,4	24,0	5,0	4,9
Couronne périurbaine	55,9	67,0	2,5	19,9	7,0	6,1
Commune multi polarisée	48,3	65,6	2,8	21,8	7,0	5,6
Pôle d'emploi espace rural	41,8	58,9	3,3	28,4	7,0	5,7
Autre commune de l'espace rural	41,4	58,9	2,9	25,7	8,8	6,6
Région Nord-Pas-de-Calais	48,6	65,8	3,2	23,4	5,6	5,2

Note : la couronne pôle d'emploi de l'espace rural, non représentée dans le tableau, représente moins de 0,1 % des ménages fiscaux.

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2008, nouveau champ (DGI), (Insee).

UNE FORTE DISPARITÉ DE REVENUS DANS LES PÔLES URBAINS, CONSÉQUENCE DE LA MIXITÉ SOCIALE

C'est dans l'espace urbain que le revenu médian des ménages est en général plus élevé. Il atteint 15 310 € par UC dans les pôles urbains qui regroupent plus de 76 % des ménages fiscaux régionaux

☞ [Tableau 2](#). L'importance de l'éventail des revenus dans ces pôles s'explique par la cohabitation fréquente au sein des grandes villes de populations à faibles revenus et de populations à revenus élevés. La présence d'une forte mixité de revenus influe en effet directement sur le degré d'inégalités observé. La commune de Lille, ville centre où l'on recense le plus grand nombre de ménages fiscaux, connaît une importante dispersion de revenus. L'écart entre le seuil des 10 % de revenus fiscaux les plus élevés (35 941 €) et celui des 10 % les plus faibles (2 640 €) est l'un des plus marqués ☞ [Tableau 3](#).

Dans les couronnes périurbaines, le revenu médian par UC dépasse les 18 600 €, niveau nettement supérieur à la moyenne régionale (15 800 €). Ces espaces - tels que ceux situés en périphérie lilloise, en Flandre-Lys ou encore en Artois - sont davantage résidentiels et occupés par des populations plus aisées et sont socialement plus homogènes.

Dans les espaces ruraux, qui regroupent 5 % des ménages fiscaux de la région, l'intervalle de revenus se trouve nivelé vers le bas. Ces espaces, dans le Ternois, le Cambrésis ou l'Avesnois, connaissent des niveaux de revenus globalement moins élevés

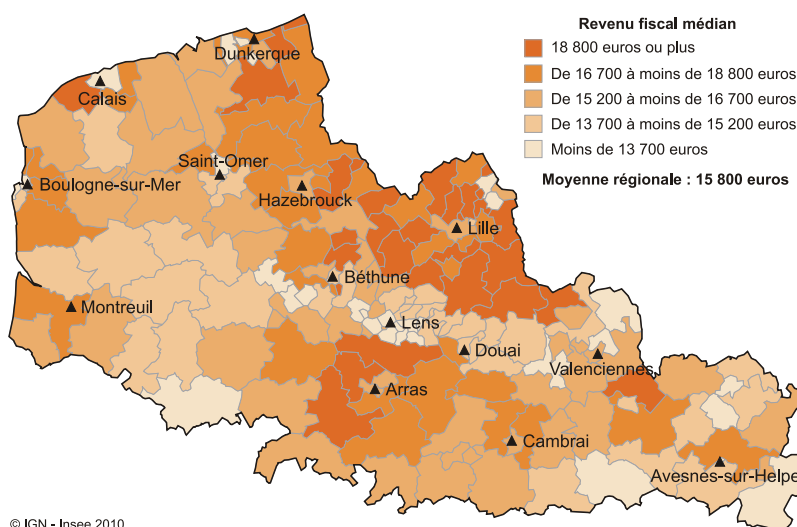
☞ [Carte 1](#).

UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE DU REVENU MÉDIAN...

Entre 2002 et 2007, le revenu médian par UC augmente dans la région Nord-Pas-de-Calais à un rythme comparable à celui de la France de province (respectivement 16,8 % et 16,7 %), un niveau supérieur à celui de l'inflation (10 %) ☞ [Encadré 2, avertissement](#).

La comparaison des espaces régionaux montre également, comme c'est le cas de manière générale en France métropolitaine, que les revenus augmentent le plus vite dans les territoires aux revenus initialement les plus faibles. Ainsi, le département du Pas-de-Calais, disposant, en 2002

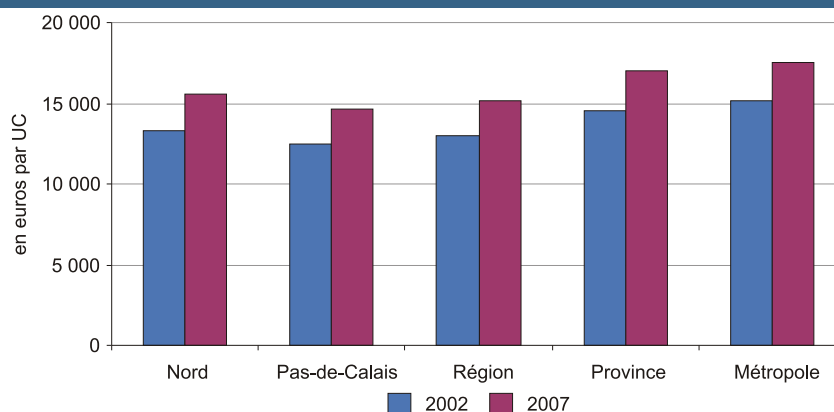
Carte 1 : REVENU FISCAL MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2008 PAR CANTON



© IGN - Insee 2010

Source : revenus fiscaux des ménages (DGI), (Insee).

Graphique 2 : ÉVOLUTION DU REVENU FISCAL MÉDIAN 2002-2007



Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2002 et 2007, ancien champ (DGI), (Insee).

Tableau 3 : DISPERSION DES REVENUS DANS LES GRANDS CENTRES URBAINS

Unités : nombre, euros

Communes	Nombre de ménages fiscaux	Revenu médian par UC	1 ^{er} décile	9 ^e décile
Lille	95 068	15 474	2 640	35 941
Tourcoing	35 073	13 654	3 374	26 543
Roubaix	34 370	9 478	287	23 810
Calais	31 250	13 318	1 651	26 599
Dunkerque	30 012	16 725	5 101	34 541
Villeneuve d'Ascq	22 848	17 429	5 408	37 720
Boulogne-sur-Mer	19 057	12 888	1 491	27 825
Valenciennes	19 047	15 771	3 100	36 231
Arras	18 133	15 595	3 434	34 300
Douai	17 781	14 521	2 615	33 915

Note : les dix communes présentées ici sont celles comptant le plus grand nombre de ménages fiscaux au niveau régional. Elles constituent donc d'importants centres urbains (pôle urbain tel que Lille, ou commune d'une couronne périurbaine telles que Roubaix ou Tourcoing). Les données sont triées en référence au niveau du 1^{er} décile (ordre croissant).

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2008, nouveau champ (DGI), (Insee)

comme en 2007, d'un revenu médian inférieur à celui du Nord est également celui où la progression est la plus forte sur ces cinq années (17,1 % contre 16,5 %)

Graphique 2

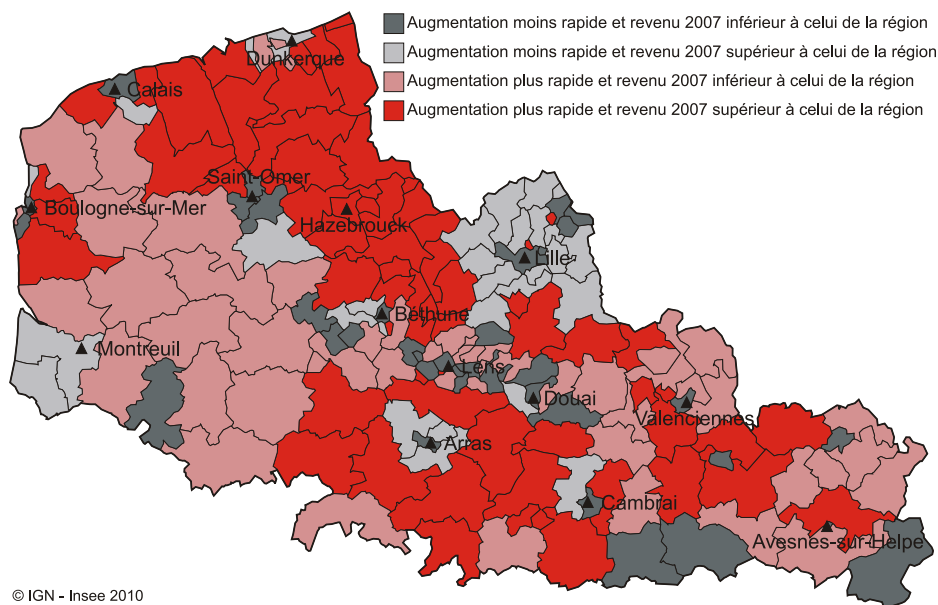
... MAIS PAS DE RATTRAPAGE DES BAS REVENUS SUR LES HAUTS REVENUS

Cependant, les revenus des ménages les moins aisés (premier décile), qui figurent déjà parmi les plus faibles de la métropole, augmentent moins dans la région, avec une hausse de 14 % contre 18,2 % pour l'ensemble de la France de province. Par ailleurs, si en France de province, un phénomène de rattrapage des bas revenus sur les hauts revenus est visible, le constat est différent dans le Nord-Pas-de-Calais : le seuil de revenus des 10 % des ménages les moins favorisés augmente moins vite que celui des 10 % les plus favorisés, que ce soit au niveau régional ou départemental

DES ÉCARTS QUI SE CREUSENT EN FONCTION DE L'ÂGE

La situation des ménages les plus jeunes - tout particulièrement ceux de moins de 30 ans - apparaît comme la moins favorable, en particulier dans la région Nord-Pas-de-Calais. D'une part, cette tranche d'âge connaît la progression du revenu médian la plus faible sur la période (12,7 %, soit à peine plus que l'inflation). D'autre part et surtout, les ménages de moins de 30 ans les moins aisés connaissent l'une des plus fortes baisses du niveau de revenu : le plafond de revenu des 10 % des jeunes ménages

Carte 2 : ÉVOLUTION DU REVENU FISCAL PAR CANTON ENTRE 2002 ET 2007 *



© IGN - Insee 2010

* Il s'agit ici du revenu fiscal médian par unité de consommation
Source : revenus fiscaux des ménages (DGI), (Insee).

les moins favorisés baisse de plus de 35 % en cinq ans, alors qu'il constituait déjà l'un des plus bas seuils régionaux en 2002. De même, le montant maximum de revenu atteint par les ménages les moins aisés (premier décile) des tranches d'âge situées entre 30 et 50 ans connaît une faible amélioration, qui ne permet pas un rattrapage à long terme du niveau de revenu plancher des ménages des mêmes tranches d'âge les plus favorisés (dernier décile).

L'écart se creuse donc au sein d'une même classe d'âge, mais également entre les différentes tranches d'âge à bas revenus. Le seuil de revenus des ménages

les moins aisés situés dans les tranches de plus de 50 ans connaît ainsi une progression nettement supérieure à l'inflation, à l'inverse de ceux de moins de 50 ans.

Tableau 4 : ÉVOLUTION DES REVENUS* 2002-2007 DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Unités : euros, %

	Revenu médian 2002	1 ^{er} décile 2002	Dernier décile 2002	Revenu médian 2007	1 ^{er} décile 2007	Dernier décile 2007	Évolution du revenu médian (en %)	Évolution du 1 ^{er} décile (en %)	Évolution du dernier décile (en %)
Nord-Pas-de-Calais	13 007	4 388	26 365	15 191	5 001	30 439	16,8	14,0	15,5
Nord	13 345	4 324	27 256	15 549	4 938	31 539	16,5	14,2	15,7
Pas-de-Calais	12 487	4 497	24 765	14 627	5 114	28 524	17,1	13,7	15,2
France métropolitaine	15 105	5 641	30 807	17 493	6 605	35 503	15,8	17,1	15,2
France de province	14 569	5 636	28 489	17 004	6 660	32 965	16,7	18,2	15,7

* Il s'agit ici du revenu fiscal médian par UC.

Source : revenus fiscaux localisés des ménages, 2002 et 2007, ancien champ (DGI), (Insee).

DÉFINITIONS

Le ménage fiscal

Un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'un même logement.

Les ménages fiscaux désignés ici sont constitués par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

Le ménage fiscal n'est donc pas un ménage au sens du recensement de la population.

Le revenu fiscal

Le revenu déclaré aux services fiscaux est la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration de revenus, avant abattement.

Il s'agit d'un revenu avant redistribution. Il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible, qui supposerait que l'on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux tels que RMI et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement) et que l'on soustraie les impôts directs (impôt sur le revenu et taxe d'habitation).

Le revenu fiscal ne permet donc pas de tirer de conclusions en termes de niveau de vie des ménages.

L'unité de consommation

Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) présente l'avantage de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Par rapport au revenu d'une personne, il permet de prendre en compte les économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Le revenu exprimé par UC devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes. Le nombre d'UC d'un ménage est évalué selon la définition utilisée par l'Insee et par Eurostat :

- le premier adulte du ménage compte pour 1 UC ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.

Exemple : *un couple sans enfant compte pour 1,5 UC, un couple avec deux enfants de moins de 14 ans compte pour 2,1 UC.*

Le revenu disponible

C'est la somme de toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage : revenus d'activité (salaires nets, bénéfices, etc.), de remplacement (allocations chômage, retraites, etc.), du patrimoine et prestations reçues (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) ; total duquel on déduit les impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux : Contribution sociale généralisée (CSG), Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Le niveau de vie

C'est le rapport du revenu disponible du ménage auquel appartient l'individu au nombre d'Unités de consommation (UC). Par convention, tous les individus d'un même ménage ont le même niveau de vie.

Exemple : *le niveau de vie d'un individu vivant dans un ménage disposant d'un revenu disponible de 1 000 € s'élève à 1 000 € s'il vit seul, à 667 € s'il vit en couple (1 000 / 1,5) ou encore à 476 € s'il vit avec un conjoint et deux enfants de moins de 14 ans (1 000 / 2,1).*

La médiane

Pour étudier le niveau du revenu (ou le niveau de vie), on utilise le revenu fiscal médian par UC (ou le niveau de vie médian).

La médiane partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC (ou niveau de vie) inférieur et l'autre moitié un revenu par UC (ou niveau de vie) supérieur.

Les 1^{er} et 9^e déciles

Le seuil des bas revenus correspond à la limite du 1^{er} décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur.

Le seuil des hauts revenus correspond à la limite du 9^e décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à cette valeur.

Le rapport interdécile

Pour mesurer la dispersion du revenu, on utilise le rapport interdécile du revenu fiscal par UC. Il établit le rapport entre les hauts revenus et les bas revenus (9^e décile / 1^{er} décile).

Catégories d'espaces

Le territoire se répartit entre **espace à dominante rurale** et **espace à dominante urbaine**.

- L'**espace à dominante urbaine** ou **espace urbain** regroupe les pôles urbains, les couronnes périurbaines et les communes multi-polarisées :

le **pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain ;

la **couronne périurbaine** recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain ;

la **commune multi-polarisée** est une commune située hors d'une aire urbaine (pôle urbain ou commune périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

- L'**espace à dominante rurale** ou espace rural regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et les communes rurales qui n'appartiennent pas à l'espace à dominante urbaine.

L'ÉCART ENTRE RURAL ET URBAIN SE RÉDUIT

Comme pour la France métropolitaine, l'espace rural régional enregistre une plus forte hausse du revenu fiscal médian entre 2002 et 2007, peut-être du fait d'une certaine attractivité de ces espaces

pour les ménages les plus aisés. Par contre, la hausse des revenus est plus faible dans les pôles urbains, notamment Lille, Arras, Cambrai ou les grands pôles de l'arc minier [► Carte 2](#). Les écarts de revenus se réduisent donc entre milieu rural et urbain.

Sur la même période, les communes

des espaces périurbains connaissent des hausses significatives du niveau de revenus, notamment en ce qui concerne le niveau du premier décile [► Tableau 5](#). L'arrivée de ménages relativement aisés au sein de ces espaces résidentiels contribue sans doute à cette évolution.

Tableau 5 : ÉVOLUTION DES REVENUS* 2002-2007 PAR TYPE D'ESPACE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Unités : nombre, euros, %

Type d'espace	Ménages en 2007 (effectifs)	Part des ménages en 2007 (en %)	Évolution du nombre de ménages 2002-2007 (en %)	Médiane en 2007 (en euros)	Premier décile en 2007 (en euros)	Dernier décile en 2007 (en euros)	Évolution de la médiane (en %)	Évolution du premier décile (en %)	Évolution du dernier décile (en %)
Rural	77 191	5,1	4,1	14 227	5 381	27 215	18,2	16,5	15,8
Urbain	1 444 087	94,9	4,0	15 248	4 981	30 611	16,7	13,9	15,5
dont :									
- Pôle urbain	1 160 802	76,3	3,4	14 747	4 323	30 044	15,7	10,7	14,8
- Couronne périurbaine	180 462	11,9	6,2	17 783	8 140	33 827	19,3	21,6	17,6
- Communes multipolarisées	102 823	6,8	6,9	15 859	7 009	29 897	20,1	21,0	17,9
Ensemble	1 521 278	100,0	4,0	15 191	5 001	30 439	16,8	14,0	15,5

* Il s'agit ici du revenu fiscal médian par UC.

Source : revenus fiscaux localisés des ménages, 2002 et 2007, ancien champ (DGI), (Insee).

Pour en savoir plus

- « Revenus fiscaux 2006 : disparités entre intercommunalités mais aussi entre villes centre et périphéries », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 47, novembre 2008.
- « La redistribution réduit fortement les disparités de niveaux de vie mais la pauvreté reste élevée », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 46, novembre 2008.
- « Les revenus des ménages entre 2002 et 2007 : un rééquilibrage entre territoires mais des disparités dans les pôles urbains », Insee, *Insee Première*, n° 1309, août 2010.

Site internet

@ www.insee.fr